

BULLETIN MUNICIPAL

mai 2011

Le mot du maire	page 2
Horaires	page 4
Civisme	page 5
Etat Civil	page 5
A la rencontre de Haïti	page 6
Exposition de Fabrice Anneville-Constance	page 6
Projet Jumelage	page 7
Site Internet	page 7
TNT	page 8
Commissions participatives	page 9
Communauté de Communes	page 10
Projet Station Durable M-M	page 12
Vie Associative	page 13
Agenda	page 17
Centre de Loisirs	page 18

P L A N F O Y

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Vous allez pouvoir parcourir notre nouveau « bulletin de printemps »...
Diverses informations vous y seront données concernant la vie de notre village...

Vous pourrez notamment prendre connaissance de l'avancée des différents projets en cours (coupure de l'éclairage public, aménagements pour réduire la vitesse et sécuriser les piétons dans le Bourg, jumelage avec l'Uruguay, projet touristique de stations durables de moyenne montagne pris en charge par la Communauté de Commune donnant plus particulièrement le plan de financement du pôle vertical sur Planfoy...)

Un petit appel au civisme y sera lancé concernant :

- L'emploi souvent excessif des pesticides dans nos jardins.
- L'attention que nous devons porter à ce que nous évacuons dans nos toilettes et éviers, mettant en péril le bon fonctionnement de notre station d'épuration.
- La pose des plaques indiquant la numérotation de nos maisons.

J'y rajouterai deux petits rappels :

- Par respect de notre voisinage, il est demandé de ne pas tondre les dimanches.
- Dans l'attente des aménagements destinés à réduire la vitesse pour sécuriser les piétons (que nous espérons mettre en place au plus vite...), nous interpellons encore une fois la conscience et la responsabilité de chacun pour respecter la limitation de vitesse à 30 Km/h dans le Bourg...

Par ailleurs, nous avons voté, fin Avril, les différents Comptes Administratifs, Comptes de Gestion, affectations des résultats et budgets prévisionnels des différents budgets (Commune, Eau, Assainissement, Chaufferie Exbrayat, multiservice et CCAS).

Bien entendu, ces documents sont à disposition de tous, et sont consultables en Mairie.

L'équilibre des dépenses et des recettes a été respecté et nous permet de dégager une capacité d'autofinancement raisonnable qui nous permettra de mener à bien certains projets.

Néanmoins, comme le souligne le Mot de Jean Gilbert, président de la Communauté de Commune, que vous lirez plus loin dans ce bulletin, expliquant la mise en place cette année d'une taxe additionnelle au niveau de la Communauté de Communes, il sera de plus en plus difficile de gérer positivement nos collectivités territoriales sans augmenter nos impôts si l'Etat persiste dans sa politique de Gel des dotations...Il est normal, qu'en tant qu'élu, nous soyons soucieux de ne pas « gaspiller » l'argent public, mais il n'est pas normal que l'Etat mène les communes à l'asphyxie en se désengageant financièrement vis-à-vis de celles-ci comme elle le fait également vis-à-vis de tous les services publics...

Cette année nous allons devoir entamer deux projets concernant des travaux conséquents nécessaires au fonctionnement de la commune.

Il s'agira d'une part de la première tranche de travaux sur notre réseau d'alimentation en eau potable (dont le Diagnostic qui a été fait, évalué à 1 Million 500 mille Euros les travaux à envisager en totalité). Ces travaux nous sont imposés par l'ARS (ancienne DDASS). Ils consisteront, pour commencer, en la pose d'un système de chloration automatique et en la reminéralisation d'une partie de notre réseau d'eau (trop acide).

D'autre part nous lancerons une étude de faisabilité pour le projet d'une nouvelle station d'épuration en phyto-assainissement (roseaux), la station actuelle arrivant à saturation.

Malheureusement, les aides de l'état sont trop minimes et ne nous permettront pas de réaliser ces travaux indispensables sans une hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement que nous avons dû voter lors du dernier conseil municipal.

Ces tarifs (applicables à compter de Janvier 2012) s'établiront ainsi :

Pour l'eau :

- droit fixe : 28,81 euros /an (27,69 en 2010)
- Abonnement : 14,45 euros /an (13,89 en 2010)

Prix de l'eau, au m³ consommé, par tranche :

- tranche 1 : de 0 à 300m³ : 1 euro / m³ (0,99 en 2010)
- tranche 2 : de 301 à 600m³ : 0,94 euro /m³ (0,92 en 2010)
- tranche 3 : plus de 601m³ : 0,84 euro /m³ (0,84 en 2010)

Pour l'assainissement :

- Droit fixe : 20,00 euros HT / an (19 euros en 2010)
- Taxe d'assainissement : 0,90 euro HT / m³ (0,70 euro en 2010)

Pour terminer sur une note plus festive et conviviale, vous pourrez constater au vu de la programmation des différentes manifestations prévues d'ici l'été, que Planfoy ne se laisse heureusement pas aller à la morosité.

Je vous invite bien sûr à venir participer avec nous à ces différentes animations fédératrices et créatrices de liens et d'échanges : Tournoi de boules inter-associatif, kermesse des écoles, stages divers (danse et chant Uruguayen ou danse Africaine...), 14 Juillet...

Et bien sûr, rendez-vous le 17 Septembre pour la Fête du Village...

Bon été, et bonnes vacances à tous.

Véronique Granger
Maire de Planfoy.

Horaires de la mairie

Tél. : 04-77-51-40-69

Mail : mairiedeplanfoy@orange.fr

Nous vous tiendrons au courant dès que possible des horaires d'ouverture durant l'été. Vous pourrez aussi les consulter sur le site www.planfoy.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H00-11H30	8H30-11H30		8H30-11H30	8H30-11H30	10H-12H
		14H00-17H30		14H00-18H00	

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en faisant la demande à la mairie ou en le téléchargeant sur www.planfoy.fr

Permanences de Mme le Maire : les jeudis après-midi de 14h à 16h.
Mme le Maire, les adjoints et les conseillers peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque pour cet été

Tél. : 09-75-25-14-37

Mail : bibliothequedeplanfoy@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					10H-12H
17H - 19H		17H - 19H			

Horaires de l'Agence Postale

Tél. : 04-77-51-40-69

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8H30-11H30	8H30-11H30		8H30-11H30	8H30-11H30	8H30-11H30
		16H-18H			

Horaires de la Déchetterie SICTOM

Tél. : 04-77-51-47-91

Adresse : « Le Pré » - 42660 St Genest Malifaux

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		10H-12H			10H-12H
14H-17H*		14H-17H*		14H-17H*	14H-17H*

* jusqu'à 18h00 du 15 mai au 15 septembre

Civisme

Assainissement

Le bon fonctionnement de la station d'épuration dépend de notre façon de l'utiliser. Nous vous demandons d'être vigilants à ne pas mettre d'huiles de vidange, de peinture, de produits acides, de serviettes ou lingettes...

Nous vous recommandons également une utilisation modérée de votre eau.

Adresses

Des plaques des numéros des maisons sont toujours à la mairie. N'oubliez pas qu'il est nécessaire qu'elles soient présentes notamment pour les secours.

Etat civil

Mariages

DESGOUTTE Pierre et BARRET Céline le 14/05/2011

Naissances

LYONNET Noé André le 30/12/2010 à SAINT PRIEST EN JAREZ

DAMERON Maëlle Margot le 12/01/2011 à SAINT PRIEST EN JAREZ

GEORJON Camille le 21/03/2011 à FIRMINY

CURTIL Naël Colin Noël le 22/04/2011 à FIRMINY

Décès

COURBON Marie Louise Henriette le 19/02/2011 à SAINT ETIENNE

Départ en retraite de Madeleine

Madeleine Dufour, employée à la mairie, part en retraite. Nous la remercions pour toutes ces années de travail, de conscience professionnelle et d'accompagnement des enfants pendant le temps de cantine. Au nom des élu(es), nous lui souhaitons une heureuse retraite auprès de sa famille.

Bienvenue à sa remplaçante Brigitte Fauvet.

Bienvenue à Olivier

Bienvenue à Olivier Verne au poste de secrétariat à la mairie pendant le congé maternité de Catherine Faure.

Crèche

La crèche de planfoy a été baptisée : Les lucioles !

A la rencontre de Haïti

Dans le cadre des rencontres de la bibliothèque, la soirée du jeudi 2 février 2011 était consacrée à Haïti.

Karine Delomier, qui a passé deux mois en mission humanitaire pour Handicap International, est venue présenter son diaporama "Ils vivent encore sous des tentes". Elle a expliqué comment une catastrophe naturelle s'est transformée en catastrophe sociale. Quelques chiffres sont consternants : deux millions de miséreux à Port au Prince, 750 000 enfants ne sont pas scolarisés, 75 à 85% des constructions de Port au Prince sont à terre et le déblaiement avance très lentement ce qui empêche la reconstruction et l'économie est inexistante.

Mme Audrey Colombet, qui avec son mari, a adopté un petit garçon haïtien de vingt mois en 2008 a parlé de son expérience d'adoption.

Joseph Perreton de l'association "ASSHUM" (qui travaille depuis onze ans dans ce pays) a présenté les actions humanitaires haïtiennes que son association soutient en s'appuyant sur des relais locaux. Il a présenté le film "Lait à gogo" sur le parrainage du bétail et la commercialisation des produits laitiers locaux.

La discussion avec les vingt cinq personnes présentes, a porté sur l'adoption, l'histoire de ce pays, le rôle des états, les difficultés des ONG....

Les trois intervenants ont tous décrit les haïtiens comme un peuple attachant, créatif et qui ne laisse pas indifférent

Emmanuel Courbon

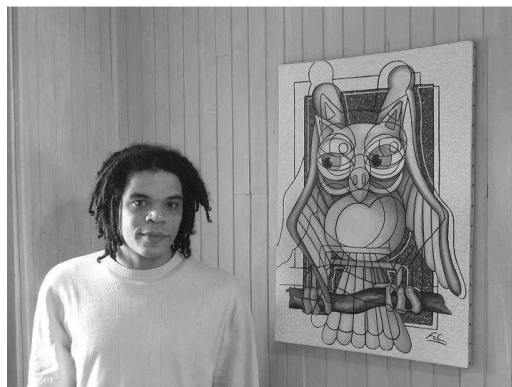
Exposition de Fabrice Anneville-Constance

Fabrice Anneville-Constance a exposé ses œuvres à la bibliothèque municipale de Planfoy du 25 février au 31 mars 2011. Vingt-quatre tableaux ont été accrochés aux murs blancs de la salle du conseil retraçant le cheminement artistique du peintre.

Ses premières toiles : « Blind », « A l'heure où la télé...commande » ou « La démarche du clown » sont très colorées, figuratives avec un côté bande dessinée. La suite de son œuvre est plus déstructurée et plus sombre (« Les amours Internet », « Le rafiot de la piqûre »...) avec des formes très arrondies. Les toiles « Structure » sont des enchevêtrements sur fond de couleur.

Cet autodidacte nous a proposé une peinture où le talent et l'imagination sont très présents.

Il a également commenté son travail auprès des enfants des écoles au mois de mars.



Projet Jumelage

Ce mercredi 6 avril 2011 la Maison pour tous de Planfoy a accueilli une nouvelle section dans le but de mettre en place un échange socioculturel avec Planfoy (France) et Durazno (Uruguay) et d'organiser des manifestations et festivités.

En mai nous recevrons la visite de l'uruguayenne Sonia Costa. Elle encadrera un atelier chant/ danse/cuisine, le samedi 28 mai entre 10h et 17h pour toutes les personnes intéressées et certaines classes pourront suivre un stage dans le cadre de leurs activités.

Les uruguayens qui, en 2011, fêtent le 200^{ième} anniversaire de leur indépendance, manifestent beaucoup d'enthousiasme envers cette idée d'échange. Nous espérons que cette nouvelle section au sein de la Maison pour tous de Planfoy sera dynamique et contribuera à animer notre village.

Site Internet

Le site Internet de Planfoy est en ligne vous pouvez découvrir ce nouvel outil en tapant <http://www.planfoy.fr>

Nous sommes à l'écoute de toutes vos remarques, critiques, suggestions, que vous pouvez nous envoyer à planfoynet@orange.fr



TNT



Passage à la télévision tout numérique dans la Loire, le 15 juin 2011 !

Qu'est ce que c'est :

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 14 juin 2011 au 15 juin 2011 :

- Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.
- Les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires.

Que devez-vous faire ?

Vous recevez les 5 chaînes analogiques ou moins : Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique. Après le passage, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiés, afin d'améliorer leur couverture.

Les aides :

Des aides ont été mises en place pour passer à la télé tout numérique, attribuées sous certaines conditions :

- des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans sa résidence principale.
- une assistance technique pour la mise en service de son poste principal et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux foyers dont les membres ont 70 ou plus et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%.

Pour plus d'informations sur ces aides, vous pouvez contacter : www.tousaunumerique.fr ou le 09 70 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

**PENSEZ A VERIFIER SI VOUS ETES DANS UNE ZONE COUVERTE OU
NON !**

Commissions participatives

Environnement

«Zéro pesticide »

En signant la charte « zéro pesticide » pour l'entretien des voies communales, la municipalité a aussi voulu sensibiliser les particuliers sur l'usage des produits phytosanitaires. Nous avons à votre disposition à la Mairie et à la bibliothèque des brochures expliquant la dangerosité de ces produits. Par ailleurs l'usage des herbicides est à proscrire en limite de terrain, surtout si celui-ci est pentu pour éviter une contamination par ruissellement dans le jardin du voisin.

Merci d'avance pour votre civisme.

Jardin des enfants.

Un potager a été mis en place à l'école publique en collaboration avec les institutrices. Ce projet permettra d'aborder avec les élèves des thèmes variés : pollinisation par les insectes, fertilisation des sols par les engrais verts, paillage végétal, compostage, récupération des eaux de pluie, association de plantes...

Une après-midi pratique a déjà eu lieu. Au programme, semis de salades, de radis, repiquage de plants de bettes, de fleurs...

Des plantes aromatiques et des fraisiers sont déjà en place. La continuité sera assurée pendant l'été par le centre de loisirs.

Un grand merci aux bénévoles pour leur temps donné, Jean, Daniel, Madeleine...

Eclairage Public

Les horaires d'extinction de l'éclairage public ont fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 13 avril 2011. L'horaire retenu est de minuit à 5h30.

Mise en place très prochainement.

Composteur municipal

Un composteur sera mis en service au pré communal. Les planfoyards ne possédant pas de terrain pourront y apporter leurs épluchures et récupérer à terme le compost pour leurs plantations de fleurs ou autres.

Commission environnement

La date de la prochaine réunion (ouverte au public) a été fixée au mercredi 15 juin à 19h.

Ordre du jour :

- Jardin botanique
- Semaine de l'environnement ?
- Fleurissement de la commune
- Présentation refuge LPO
- Points divers

Circulation – Parking – Stationnement

Côté voirie, la sortie des Lucioles sera sécurisée prochainement. Comme nous l'avions annoncé, deux "cédez le passages" seront mis en place dans les sens montant et descendant de la voie principale.

La réflexion concernant la sécurité des piétons et la limitation de vitesse dans le centre- Bourg est toujours en cours ; la solution la mieux adaptée pour la rue centrale n'est pas aisée à trouver si on la veut durable et efficace. Néanmoins, conscients de l'importance de ce point à résoudre, nous n'abandonnons pas nos recherches en la matière et nous avons interpellé différents professionnels de la voirie... Nous espérons au plus vite aboutir...

Communauté de Communes

Petite enfance

En 2007, la Communauté de Communes des Monts du Pilat (42) a lancé une étude globale sur son territoire, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et ses 16 Communes membres afin de réaliser un diagnostic d'ensemble des questions relatives à la Petite enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse. Cette étude avait pour objectif de définir les besoins en la matière sur le territoire, et de permettre la signature d'un Contrat Enfance-Jeunesse à l'échelle des Monts du Pilat.

Cette étude a permis de montrer la nécessité de créer des nouvelles structures d'accueil de la petite enfance :

Deux structures jusque là étaient déjà existantes :

- Sur la Commune de Bourg-Argental un établissement multi-accueil de 28 places qui était géré en régie par la commune de Bourg-Argental,
- Sur la Commune de Saint-Genest-Malifaux, un établissement multi-accueil de 18 places qui était géré par convention, entre la commune de St-Genest-Malifaux et l'association familles Rurales de St Genest Malifaux.

A l'issue de cette phase d'étude le Conseil Communautaire a pris la décision, lors de son conseil du 11 décembre 2007 de prendre la compétence Petite Enfance.

Dans le cadre de l'exercice de cette nouvelle compétence, la Communauté de Communes a décidé de reprendre la gestion des structures existantes, dans la même configuration qu'antérieurement :

- L'Etablissement d'Accueil Petite Enfance (EAPE) de Bourg-Argental est géré en régie directe par la Communauté de Communes
- La gestion de l'EAPE de Saint-Genest-Malifaux demeure externalisée, comme auparavant.

La Communauté de Commune a également décidé, compte tenu des besoins, de créer trois nouvelles structures :

- Tout d'abord, la création d'un jardin d'enfants expérimental de 16 places sur la Commune de Bourg-Argental pour accueillir les enfants à partir de deux ans, Pour le moment, cet établissement d'accueil collectif est situé au groupe scolaire public, des réflexions sont à l'étude pour l'avenir du jardin d'enfants.
- Ensuite la construction d'un nouveau bâtiment à destination d'une crèche sur la commune de Planfoy a ouvert ses portes depuis septembre 2010 et les professionnels de la petite enfance peuvent désormais accueillir les enfants de 2 mois à 4 ans dans les meilleures conditions possibles : lieu agréable, fonctionnel...Il s'agit d'une crèche de 18 places. La Communauté de Communes a tenu à ce que les bâtiments de construction et de réhabilitation puissent correspondre à la démarche entreprise au sein de la structure en matière de développement durable. Sur la commune de Planfoy par exemple, le bâtiment a été conçu sur la base du Label Effinergie équivalente au BBC Allemand (Bâtiment Basse consommation) qui nécessite de réduire au moins de 50 % les consommations d'un bâtiment classique (réglementation thermique 2005). La structure en bois est équipée d'une enveloppe intérieure garantissant une parfaite étanchéité à l'air et d'une isolation très performante en ouate de cellulose. Couplée à un chauffage performant et un éclairage basse consommation, la crèche sera donc peu énergivore (- de 97 kWh/m²), donc environ 58 % plus économe que la RT 2005.
- Un établissement multi-accueil à Jonzieux de 12 places avec une ouverture prévisionnelle prévue au 1^{er} septembre 2011 pour l'accueil des enfants de 2 mois à 4 ans.

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes des Monts du Pilat a engagé une procédure pour la passation d'une convention de délégation de service public afin de confier la gestion des 3 structures d'accueil de Saint-Genest-Malifaux, Planfoy et Jonzieux, à un délégataire qui est le CLAFR (Comité de Liaison des Associations de familles Rurales du Haut-Pilat).

Une commission d'attribution des places en crèches a été instaurée et a lieu 4 fois dans l'année, ce, afin d'uniformiser les inscriptions au sein des établissements de la petite enfance et de garantir la plus grande objectivité, transparence et équité. La Coordinatrice, Léonie SAULNIER, se tient à disposition de la population pour tout renseignement complémentaire au 04 77 39 69 21 ou lsaulnier@cc-montsdupilat.fr

Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, une réflexion a été menée afin de résoudre la question de la compétence Petite Enfance et plus particulièrement du RAMPE (Relais Assistance Maternelle Parents Enfants).

En effet, la prise de toute la compétence petite enfance par la Communauté de Communes serait le plus appropriée pour des raisons d'homogénéité.

Lors du conseil communautaire du 7 décembre 2010, l'assemblée communautaire a délibéré sur la prise de compétence du RAMPE par la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Dans le cadre de l'exercice de cette compétence la CCMP souhaite gérer le service RAMPE en régie direct à compter du 1er juillet 2011.

Finances inter-communales

Suite à la réforme de la taxe professionnelle et à la décision de l'Etat de geler les dotations des collectivités, depuis 2008-2009, les ressources de la CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat) ont cessé de progresser.

En 2013, cela fera 5 ans sans augmentation.

Parallèlement à cela, la CCMP a poursuivi ses efforts de dynamisme en vue de développer le territoire, de le rendre accueillant et de répondre aux besoins des habitants.

En 2008, elle a fait le choix de prendre la compétence « Petite Enfance ».

Depuis cela, la CCMP subit l'effet ciseau par la conjugaison des hausses de charges et du gel des ressources.

Par ailleurs, il existe un fonds, le FNGIR (Fond national de garantie individuelle de ressources), permettant d'assurer la neutralité de la réforme pour les collectivités et EPCI. Il compense de manière fixe des situations acquises en 2009. Aussi, nos contribuables contribuent par leur impôt à compenser les pertes d'autres zones, comme celle d'Andrézieux-Bouthéon, par exemple et à maintenir les avantages acquis par la TP (Taxe Professionnelle).

Une refonte du FNGIR est aujourd'hui indispensable en introduisant un système de péréquation afin de réduire les inégalités qui perdurent.

La CCMP est consciente des nécessités de réduire la dette de l'Etat, mais souhaite qu'on mesure les conséquences d'un gel complet :

- pour la fiscalité locale
- pour la poursuite des actions intercommunales
- pour l'activité économique locale si les collectivités ne peuvent plus investir

Des efforts locaux sur des économies budgétaires sont engagés et vont se poursuivre. La CCMP va se voir dans l'obligation de recourir à la mise en place d'une imposition nouvelle afin de pouvoir faire face à des engagements de financements des services publics pris dans les années 2007/2008.

Jean Gilbert, Président de la CCMP

Projet Station Durable Moyenne Montagne

Dans le précédent bulletin nous vous avons présenté le Projet de Contrat de Station Durable Moyenne Montagne voté par la Communauté de Communes des Monts du Pilat. A ce jour, nous sommes en attentes de réponses concernant les subventions. Nous espérons obtenir ces informations au mois de juillet de cette année.

Voici ce que nous pouvons vous présenter concernant le pôle vertical, projet sur Planfoy. Le projet retenu devrait consister en les études techniques et économiques nécessaires ainsi qu'en la création d'un nouveau parcours forestier sur la via ferrata enfants (en remplacement de l'existant), la création

d'un parcours montagnard, équipement entre via ferrata et voie d'escalade plus spécifiquement pour une pratique plus sportive, et accompagnée de professionnels.

Plan de financement (toujours si acceptation des aides suivantes) :

- Dépenses Prévisionnelles : 75 208 euros
- Conseil Général 50% : 37 604 euros
- Région Rhône-Alpes Contrat de Station 30% : 22 562 euros

Reste à financer : 15 042 euros.

Culture – Animations – Vie Associative

En septembre, une réunion aura lieu pour l'organisation des salles, toutes les associations devront être représentées.

Samedi 17 septembre 2011 : fête du village organisée par la mairie et les associations. Prochaine réunion de préparation, le vendredi 20 mai à 20h30 en salle du conseil municipal.

Echange avec l'Uruguay

Samedi 28 mai entre 10h et 17h atelier chants-danses uruguayens salle Exbrayat, ouvert à tous, pique nique sur place.

Mardi 7 juin à 20h30, réunion pour l'échange avec l'Uruguay, salle du conseil de la mairie

"L'Age d'Or des Retraités"

Le 19 juin 2011 : Spectacle de danses folkloriques international, à Roche La Molière, en matinée. Inscription ouverte car il faut retenir les places. Prix des places : 14 euros. Le transport en voiture sera assuré.

Le 2 juillet 2011 : repas de fin d'année, toujours dans notre salle.

Le voyage du mois de mai ou juin est à l'étude.

Pour nous joindre:

Marie-Paule Bermond au 04-77-51-41-26

Jeannine Mouton au 04-77-57-17-10 ou 04-77-39-01-89

Maison pour Tous

La Maison pour Tous propose toujours ses activités de Yoga, Gymnastique, Chorale, Théâtre, Dessin / Peinture, Espagnol, des activités sportives multiples, du judo, de la danse orientale, de la danse africaine, du foot, de la guitare et un local pour les jeunes.

La cotisation est de 7 euros par famille. Les activités se déroulent au gymnase (espace Charles Exbrayat) ou à l'ancienne mairie.

Pour tout renseignement, contacter :

Daniel Etienne, président, au 04-77-80-07-42.

Stage chant Grégorien et polyphonie médiévale, les 5, 6 et 7 juillet 2011, salle Exbrayat. Encadrement : Benjamin Ingrao et Romain Bockler. Déroulement du stage :

Mardi 5 juillet : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h

Mercredi 6 juillet : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h – 20h à 22h

Jeudi 7 juillet : 9h à 12h30 – 14h30 à 18h

Concert à 18h30.

Coût : 70 euros pour les frais pédagogiques (40 euros pour les étudiants et chômeurs sur justificatif) + 7 euros d'adhésion à la Maison pour Tous de Planfoy.

Ciné Club

Le Mardi 24 mai à 20h, le ciné club de Planfoy, en partenariat avec l'URFOL et l'écran mobile, nous propose : "We Want Sex Equality" de Nigel Cole en VOST.

"Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde..."

Le film conte l'histoire véridique d'un soulèvement de 183 ouvrières des usines Ford survenu à Dagenham dans la banlieue est de Londres. Un jour de 1968, ces femmes décident de braver leurs patrons américains en annonçant trois semaines de grève. Elles demandent une mise à égalité des salaires entre hommes et femmes.

Le film a remporté trois prix au festival de Dinard: le Hitchcock d'Or, le prix du meilleur scénario ainsi que le prix du public.

Mardi 28 juin - ciné club "en plein air ou pas?" - film et horaires à préciser.

La Bibliothèque de Planfoy

Le samedi 28 mai, "l'heure du conte" à 10h30 à la bibliothèque par l'association "la forêt des contes", proposée en collaboration avec l'OGEC, avec le soutien du CG42. Entrée gratuite.

Le samedi 11 juin à 11h, la bibliothèque propose un rendez-vous musical sur le thème de l'Amérique latine. Un duo flûte traversière - guitare pour revisiter les plus fameux thèmes sud américains, dans une grande convivialité... L'équipe des "rencontres de la bibliothèque" vous attend nombreux pour fêter comme il se doit l'arrivée "officielle" des beaux jours... - Entrée gratuite.

Livres participants au Prix Exbrayat, disponibles à la bibliothèque :

"L'homme de Lyon" de François Guillaume LORRAIN

"Aujourd'hui nos coeurs se desserrent" de Pascale ROZE

"Une jeune fille aux cheveux blancs" de Fanny CHESNEL

Les Bonheurs d'Exbrayat

Samedi 28 mai 2011 : Rallye Promenade sur le sentier « Charles Exbrayat » à Tarentaise.

Association Farafinalily

Stage de danse africaine le 18 juin de 10h30 à 11h45 pour les enfants et de 14h à 16h pour les ados et adultes.

Un projet de cours de danse à l'année est en cours d'organisation. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons les dates et horaires.

Vivre au Guizay

L'ensemble des habitants de Planfoy et des environs peut devenir adhérent à l'association afin de participer aux activités proposées, n'hésitez pas à renouveler votre adhésion (15 euros par famille, que vous pouvez adresser au trésorier : Jacques Defour).

Dimanche 19 juin 2011 : sortie canyon, ouvert aux adhérents. Inscription avant le 12.06.2011 auprès de Xavier Bazin au 04-77-38-71-17.

Dimanche 26 juin 2011 : repas d'été

Dimanche 11 septembre 2011 : vide grenier à l'esplanade

Samedi 19 novembre 2011 : 30 ans de Vivre au Guizay

Ensemble musical

Jeudi 14 juillet 2011 : soupe aux choux le matin, aubade musicale à 11h30, apéritif à la mairie à 12h.

Boule du vieux Frêne

Samedi 18 juin 2011 : tournoi de boules interassociatif, organisé par la Mairie, en partenariat avec l'association de "la boule du vieux Frêne".

Dimanche 21 août 2011 : soupe aux choux.

FNACA

Vendredi 11 novembre 2011 : soupe aux choux.

ACCA

Dimanche 12 juin 2011 : Assemblée Générale.

Fin août : remise des cartes.

MOPI – Maison de la mobilité du Pilat

Vous cherchez quelqu'un pour vous emmener au marché, à l'école, au travail...ou au contraire, vous êtes prêt à transporter des demandeurs pour vos destinations régulières ou ponctuelles.

MOPI informe sur tous modes de transports :

- les transports publics

Renseignements auprès de MOPI au 04-77-93-46-86, tous les horaires sur www.pilat-tourisme.fr sous la vignette « Pilat sans voiture » et dépliants en mairie.

- le covoiturage

En complément du site www.pilat-covoiturage.net.

- l'autostop participatif

Covoiturage sans rendez-vous.

- les pédibus

Ou comment aller à l'école à pied !

- les taxis
- les locations de deux roues

Mobylettes, vélos.



Pour un accueil personnalisé, contactez la personne relais de notre commune : Samiha Guergouz : 04-77-51-43-07

Ludobus

Les samedis de 10h à 12h arrêt devant la médiathèque :

- 02 et 23 avril
- 14 mai
- 04 et 25 juin

Location de jeux géants et de nombreux jeux sur catalogue.

Renseignements et réservation au 04 77 90 34 96.

ADMR

L'association locale ADMR de St Genest Malifaux, comme les 57 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune. Elle permet également la création d'emplois dans votre région.

Sur votre commune nous aidons le public suivant : familles, personnes handicapées, personnes âgées.

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

Sur votre commune, Mme BONNISSOL Nicole : 04 77 51 42 09

Elisabeth Odourad, présidente : 04 77 39 07 03

La maison des services ADMR : 04 77 51 21 49

Vous pouvez visiter notre site Internet : <http://www.admr.org>



Agenda

<i>Date</i>	<i>Thème</i>	<i>Association / Lieu</i>
20/05/2011	Réunion fête du village	Salle du conseil municipal
24/05/2011	We Want Sex Equality	Ciné Club
28/05/2011	L'heure du conte	Bibliothèque de Planfoy
28/05/2011	Atelier chants-danses uruguayens	Salle Charles Exbrayat
28/05/2011	Rallye Promenade	Les Bonheurs d'Exbrayat
05 ou 06/2011	Voyage	L Age d'Or
04/06/2011	Location de jeux	Ludobus
07/06/2011	Réunion d'échange avec l'Uruguay	Salle du conseil municipal
11/06/2011	Rendez-vous musical	Les rencontres de la Bibliothèque
12/06/2011	Assemblée Générale	ACCA
15/06/2011	Commission environnement	
18/06/2011	Stage de danse africaine	Association Farafinalily
18/06/2011	Tournoi de boules interassociatif	Boule du vieux frêne
19/06/2011	Sortie Canyon	Vivre au Guizay
19/06/2011	Spectacle de danses folkloriques international	L Age d'Or
25/06/2011	Kermesse des écoles	
25/06/2011	Location de jeux	Ludobus
26/06/2011	Repas d'été	Vivre au Guizay
28/06/2011	Ciné plein air ou pas	Ciné Club
02/07/2011	Repas de fin d'année	L Age d'Or
du 05 au 07/07/2011	Stage Chant Grégorien et polyphonie médiévale	Maison pour Tous
14/07/2011	Soupe aux choux	Ensemble Musical
21/08/2011	Soupe aux choux	La Boule du vieux Frêne
Fin août 2011	Remise des cartes	ACCA
11/09/2011	Vide Grenier	Vivre au Guizay
17/09/2011	Fête du village	
11/11/2011	Soupe aux choux	FNACA

Citoyens, amis de notre vie culturelle et du secteur associatif, n'hésitez pas à nous transmettre les informations souhaitées à mettre dans le futur bulletin municipal en nous envoyant un message à infoplanfoy@orange.fr

Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs de Planfoy sera ouvert du 04 au 29 juillet (fermé le vendredi 15 juillet) et du 22 août au 02 septembre. Le mini-camp se déroulera du 20 au 22 juillet.

Une présentation vous est proposée par la directrice, Mme Alice Clément-Nacohou, le samedi 28 mai à 10h dans la salle du conseil municipal.

Les inscriptions sont possibles lors de la réunion d'information du 28 mai ou en mairie, elles se clôtureront le lundi 20 juin 2011. N'oubliez pas de venir avec votre quotient familial.

Quotient familial	Prix à la journée	Prix à la semaine	Prix 10 journées	Prix mini camp
Moins de 499	6,00 €	25,00 €	40,00 €	48,00 €
De 500 à 749	8,00 €	35,00 €	60,00 €	54,00 €
De 750 à 1999	14,00 €	65,00 €	120,00 €	72,00 €
Plus de 2000	18,00 €	85,00 €	160,00 €	84,00 €

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Une information sur le centre Les Fogières

Une réponse pour des enfants en souffrance: "Les Fogières"

L'établissement "Les Fogières" est une maison d'Enfants à Caractère Social situé à La Combe, St-Genest-Malifaux.

Cette maison dynamique accueille des enfants (5 à 18 ans) en danger pour des raisons de santé, de moralité ou de sécurité, dans le cadre de mesures d'assistance éducative prononcées par le juge des enfants.

Elle leur donne les moyens de s'épanouir et de devenir des personnes et des citoyens à part entière.

En tapant www.lesfogieres.fr

Vous pourrez ainsi mieux connaître l'association à travers :

Ses valeurs : Humanisme, Laïcité, Intégration sociale, Croyance en l'efficacité de l'action collective, Croyance en la capacité des enfants.

Les spécificités et le fonctionnement de ce lieu d'accueil spécialisé : Les deux internats et le placement familial, Les personnels et le projet d'établissement, L'admission et la participation des usagers, Le règlement de fonctionnement et divers documents (livret d'accueil, contrats, charte, ...), L'origine et le devenir des jeunes, Le gîte rural intégré...

A votre disposition pour tout complément souhaité.

Tel : 04 77 51 43 15

association.les.fogieres@wanadoo.fr



Aurélie

Esthéticienne à domicile

Pilat - Ondaine

Tout le plaisir d'un institut chez vous



PHYT'S
PARCOURS ESTHÉTIQUE

Épilations
Soins du visage
Maquillage
Manucure
Beauté des pieds
Soins du corps

**Forfaits
mariage**

**Chèques
cadeaux**

Contactez-moi au

06.88.96.68.44

aurelie-estheticienne@orange.fr